L’atelier :

L'établissement est classé en 4ème catégorie de type L (salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles, ou à usages multiples), d’une capacité de 225 personnes assises et de 500 en configuration debout.

Cette salle des fêtes :

1 - accueille de manière régulière

* les activités associatives sportives et culturelles,
* les classes des écoles pour des séances sportives ou culturelles,
* les activités municipales périscolaires (pause méridienne et garderie)

2 - est louée ponctuellement pour les manifestations d’ordre privé (mariages, baptêmes,

anniversaires).

3- est un lieu occasionnel de :

* spectacles (concerts, pièces de théâtre, festivals, cérémonie de vœux,….)
* salle de réunion publique, de conférence,
* de salle de réception pour les cérémonies, fêtes protocolaires,
* salle de réunion dans le cadre des campagnes politiques.